

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 428

Artikel: La ville des mecs, la ville des autres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Les micromachins

Et passons tout de suite aux choses sérieuses :

A vendre :

— un récepteur de trafic TRIO 9R 59 De, ondes courtes de 0,5 à 30 MHz en continu, bandes amateurs étalées, alimentation stabilisée, bonne sensibilité et sélectivité, très bon état. Y compris antenne amateurs 80-10 m 14 AVQ. Le tout pour 500 francs, c'est donné. Eventuellement antenne 10-11 m à haut gain, directionnelle.

— un appareil de photo Mamy Press Super C 23, format 6 x 9, dos interchangeable. Deux objectifs et nombreux accessoires. Qualité professionnelle comme on n'en fait plus. Me fend le cœur de m'en séparer. Excellent état. Sacoche quasi indestructible. Valeur : inestimable. Laissé, le désespoir dans l'âme, pour 1000 francs. Pratiquement, c'est un cadeau royal et je ne plaisante pas.

Et tout cela à cause d'un déménagement et parce qu'il nous faut un réfrigérateur. (Il paraît que c'est nécessaire, un pareil engin.)

Quelle vallée de larmes que la vie !...

— A donner, dans la même foulée : superbes petits chats garantis pure laine, élevés par leur mère à coup de souris campagnardes telles que Dieu les a faites. Ces petits chats ne seront donnés qu'à des personnes de toute moralité et décidées à respecter leur nature de chat.

Enfin, quoi, vous ne voulez tout de même pas

que je tue ces pauvres bêtes ! Alors... téléphonez au 038 53 32 90, sauf entre 12 h. 30 et 14 h. 30 parce que nous faisons la sieste et détestons être dérangés par cette saleté de téléphone.

A bon entendeur, salut.

* * *

Ceci dit, passons aux choses futiles.

Le « Scientific American » (qui publie désormais une édition française, ce qui est un bon coup dans les gencives de la presse scientifique française qui brille surtout, à quelques exceptions près, par son parisianisme et sa médiocrité) a consacré son avant-dernier numéro à un sujet d'une capitalissime importance culturelle et politique : la microélectronique.

Evidemment, les nouilles à voiles nourries au petit lait des belles-lettres et vaticinations annexes ne verront là que de la technique obscure et sans âme.

Erreur : la microélectronique peut être aussi belle qu'un cerisier en fleurs.

Moralité première :

Il est absolument certain que l'emploi à large échelle de la microélectronique ne nous rendra pas plus intelligents.

Elle bouleversera une multitude de choses mais fondamentalement ne changera rien.

Moralité seconde :

La microélectronique va envahir — elle a à peine commencé — tout ce qui est envahissable : de la cave au grenier en passant par l'enseignement, les contrôles de police, les car-

burateurs, le téléphone, le jardin potager, les fusils d'assaut, les machines à coudre, les synchrocybernopatatotrons à absorption atomique. Elle va envahir discrètement et irréversiblement le terrain, comme une nouvelle souche bactérienne.

Pratiquement sans contrôle.

Et c'est ce qui est grave.

Je suggère donc aux associations de consommateurs (et d'enseignants) de s'intéresser immédiatement non pas à ce qui se passe dans les arrière-boutiques (ou les coulisses gouvernementales) mais bien à ce qui est en train de se tramer dans les laboratoires de recherche et de développement en microélectronique.

(Je vous signale en passant que deux chercheurs de General Electric viennent de mettre au point un procédé de dopage des semiconducteurs mille fois plus rapide que le procédé usuel.)

Il ne serait certes pas mauvais que l'on s'interroge un peu *avant*. Avant d'être une fois de plus coincé.

Nous nous sommes déjà laissé prendre par les voitures, par exemple, ou la télévision, ou les ordinateurs.

Bénéficiaires, certes, mais aussi otages nous sommes de la technique.

Alors, mesdames de la FRC, si vous sortiez un peu de vos salades et de vos produits de nettoyage ?...

Notez que je vous aime bien mais il me semble qu'il ne serait pas inutile que, quelquefois, *vous précédiez* les événements...

Gil Stauffer

La ville des mecs, la ville des autres

Comme M. Barre va au charbon, les rédacteurs genevois de DP vont de temps à autre au référendum. En général, il s'agit pour eux d'épargner

à leur ville un traitement où le béton et la voiture se conjuguent à des doses très élevées, mortelles pour ainsi dire.

La collecte des signatures sur la place publique n'est pas un art fort différent de l'écriture ! L'entrée en matière doit être brève et suffisamment accrocheuse pour freiner la course du passant, en

principe réticent devant tout ce qui rappelle la politique.

Et le dialogue s'engage (pas aussi souvent que l'ont prétendu les beaux esprits de droite plaidant pour le démantèlement des droits populaires). Rarement avec des hommes entre trente et soixante ans : la sauvegarde de la ville les con-

cerne peu. Mais les femmes, et les jeunes, et les vieux des deux sexes font une découverte qui les ravit : ainsi, on ose aujourd'hui défendre publiquement ce rêve auquel ils avaient cru devoir renoncer, celui d'une ville où l'on peut vivre, et pas seulement survivre.

Les employés de banque se rebiffent

On aura tout vu ! Voilà les employés de banque qui donnent de la voix... Eux que l'on imaginait définitivement prisonniers de l'image de marque de leurs employeurs, englués dans les us et coutumes feutrés du secret bancaire, publient des communiqués, convoquent des conférences de presse, apostrophent leurs employeurs accusés sèchement de compromettre l'issue des négociations entamées le 3 octobre dernier au siège social du Crédit Suisse à Zurich pour renouveler la convention relative au contrat de travail du personnel de la banque pour 1978.

Il vaut la peine ici d'entrer dans plus de détails. Première étape de cet affrontement peu ordinaire. L'Association suisse des employés de banque (ASEB, qui regroupe environ la moitié du personnel de la branche dans notre pays) fait connaître ses revendications en vue du renouvellement de la convention :

Six revendications

- compensation de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation de 2 %;
- augmentation générale des salaires de 4 % avec un minimum de Fr. 1300.—;
- réduction de l'horaire de travail d'une heure (de 44 à 43 heures hebdomadaires);
- primes de fidélité à accorder sous forme d'une semaine de vacances (une semaine supplémentaire pour l'employé ayant travaillé dix ans dans la banque, une deuxième semaine supplémentaire pour l'employé ayant travaillé quinze ans);

— minimum de jours de repos de 62 jours (si un jour férié tombe sur un samedi ou un dimanche, il sera compensé);

— création d'une commission paritaire pour étudier les modalités de l'abaissement de l'âge de la retraite.

Deuxième étape. Les représentants des banques refusent toutes les propositions de l'ASEB, à l'exception de la compensation du renchérissement et des allocations pour enfants.

Et encore ! La compensation du renchérissement sera de 1,5 %, les banquiers alléguant qu'ils avaient commis une erreur de calcul (!) en la matière (l'augmentation générale des salaires prendra la forme d'une allocation unique de 1,5 %, alors que l'ASEB avait proposé une augmentation minimum de Fr. 1 300, pour privilégier les petits revenus).

Les banquiers d'autre part se réservent la possibilité de signer directement des conventions individuelles avec les employés « donnant satisfaction » sous la forme d'une augmentation maximum de 1 % (« système paternaliste et injustice flagrante », note l'ASEB).

Au chapitre de la réduction de l'horaire de travail, le « non » est catégorique (et les promesses

multipliées lors de la campagne précédant la votation de l'initiative dese POCH ?), alors même que la diminution proposée ne représenterait que douze minutes par jour et qu'elle ne provoquerait pas l'engagement de personnel supplémentaire... Troisième étape. Le dialogue est rompu; les négociations sont suspendues en attendant un hypothétique rendez-vous le 28 novembre prochain. La bataille sera longue pour les employés, même s'ils peuvent faire valoir qu'ils sont loin d'être des privilégiés : une étude de l'OFIAMT a placé les banques, en ce qui concerne les salaires, au treizième rang par rapport aux autres secteurs de l'économie.

Tout indique que pour le patronat, il s'agit ici d'une question de principe : une augmentation de salaire réelle de Fr. 100.— (1 300.— au minimum par an) représente, par exemple pour l'UBS 2,74 %, pour la SBS 2,73 %, pour le Crédit Suisse 2,53 % de supplément de frais généraux par rapport à des bénéfices nets qui se montent à 234 millions pour l'UBS (+ 25 millions, progression de 11,9 %), à 226 millions pour la SBS de 11,9 %, à 226 millions pour la SBS (+ 26,3, progression de 13,2 %), à 201,4 millions pour le Crédit Suisse (+ 28, progression de 16 %).

Le monde bancaire helvétique en 1976

	Nombre	Somme du bilan (mio.)	Fiducie (mio.)	Personnel	Nombre de filiales
Banques cantonales	28	79 396,0	491,7	10 853	1 254
Grandes banques	5	161 381,5	20 934,0	39 330	706
Banques régionales et caisses d'épargne	225	38 138,0	174,0	5 335	1 095
Etablissements de prêt	2	9 416,0	—	1 555	1 207
Autres banques	185	42 267,4	26 028,6	12 174	401
Sociétés financières	63	7 846,9	437,6	361	69
Filiales de banques étrangères	14	6 248,8	7 240,7	1 673	22
Banques privées	28	2 042,9	1 402,8	1 995	29
Total	550	347 710,5	56 709,4	73 276	4 783